

On verra bien !

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Sur les 13 partis qui ont constitué l'Alliance pour la sauvegarde de la démocratie, j'ai réussi à en identifier 10. C'est vous dire le degré d'amateurisme de cette alliance et pas seulement dans la communication. Le message lu par Merbah est des plus beaux produits de la langue de bois du FLN par laquelle il fait l'apologie d'un peuple mythique et de son histoire et ne dit rien sur l'Algérie d'aujourd'hui. Quelles situations vivent les Algériens aujourd'hui ? Il n'en dit rien. Que propose-t-il aux Algériens d'aujourd'hui ? Rien ! Le même défaut de tous les partis de l'opposition se retrouve dans cette alliance : pas un mot sur les difficultés sociales et économiques que vivent les simples citoyens. Pourtant, à eux seuls, les dix partis que j'ai réussi à identifier rassemblent 932 191 ; bien plus que le RND et le MSP réunis.

Les 13 partis doivent largement dépasser le score du FLN et sans vérifier, je crois volontiers le porte-parole du PST qui s'y connaît en mathématiques quand il annonce que les partis de l'Alliance rivalisent avec les partis de la coalition en nombre de voix obtenues aux dernières législatives. Nous trouvons face à face deux camps aux forces équivalentes au plan arithmétique. Mais au plan politique, quel déséquilibre ! La coalition, dans son ensemble et chacun de ses partis s'adressent aux Algériens quand ils parlent. Ils savent le faire. Le font-ils sincèrement ? C'est une autre question.

Cette Alliance pour la sauvegarde de la démocratie nous a déjà informés qu'elle n'est que conjoncturelle. Mais même pour la conjoncture, elle est bien obligée de s'adresser aux Algériens puisqu'elle en tire la légitimité par le nombre de voix qu'elle a rassemblées autour des partis qui la composent.

Que nous propose-t-elle comme conduite politique : celle du respect mutuel dans la paix, celle de la vie commune avec des droits reconnus à tous, celle du respect des urnes et de la volonté populaire, celle de la liberté d'expression et de la presse, celle de jouir des libertés démocratiques qui nous permettent de créer nos syndicats ? On ne le sait pas.

Nous avons la mauvaise impression que cette coalition se bat pour ses droits démocratiques.

Pas pour les nôtres à nous tous. Il lui reste beaucoup à faire pour se distinguer des partis au pouvoir et convaincre les citoyens qu'elle se veut à leur service.

Le procès des syndicalistes du CLA est une première occasion. Cette alliance soutiendra-t-elle des citoyens en quête de droits et de liberté ? Il y en aura beaucoup d'autres. On verra.

M. B.

LA VALSE DES INTERIMAIRES !

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, vient apparemment d'innover dans la gestion de son secteur.

Sinon, comment expliquer la valse des intérimaires, d'abord au commissariat en charge de l'événement "Alger, capitale de la culture arabe" et maintenant à la direction de l'Office Riadh El Feth ?



A-t-on menti à Bouteflika ?

Deux mois et demi après la pose par le président de la République, lors de sa dernière visite à Constantine, de la première pierre donnant le coup d'envoi aux travaux de réalisation, par un investisseur privé d'un hôtel 5 étoiles dans la zone d'expansion touristique (ZET) dite "Hadj Baba" située au 7^e kilomètre sur la route reliant la ville de Constantine à celle d'Aïn-Smara, rien n'a été encore entrepris dans ce sens. En effet, aucun signe ne présage que le site en question, stratégique en tout point de vue, va accueillir un projet d'une telle envergure. Même la stèle érigée à l'occasion a disparu. Pourtant, Bouteflika avait jugé sur place que les délais impartis à la réalisation de cette infrastructure étaient excessifs.



Egards présidentiels

La visite hier du premier responsable de la DGSN, M. Ali Tounsi, à Constantine, n'est pas passée inaperçue pour les badauds qui ont cru, l'espace de quelques minutes, que le président de la République, qui terminait son périple sétifien, avait décidé de faire un crochet par la ville des Ponts. Et pour cause, les artères principales par lesquelles est passé le cortège du patron de la police algérienne ont été, à chaque fois, totalement fermées à la circulation durant plusieurs minutes. Ce qui a incité les passants à s'agglutiner en bordure des voies espérant faire partie des privilégiés qui témoigneront du passage de l'hôte surprise de l'antique Cirta.



Deux ans de prison ferme requis contre un ex-sénateur

Le procureur du tribunal de Rouiba a requis contre un ex-sénateur de la circonscription de Boumerdès deux ans de prison ferme et 5 000 DA d'amende. L'ex-élu sous l'étiquette du RND en 1997 à la chambre haute a fait l'objet d'une plainte pour destruction de biens d'autrui.

C'est un confrère d'El Khabar, la victime de ces destructions qui avait déposé plainte auprès des services de sécurité de la ville de Ain-Taya.



le HIC

ASSASSINAT DE BOUDIAF
IL Y A 15 ANS ... L'ACTE ISOLÉ DE BOUMARRAF!

lehic.dz@hotmail.com